

TRANSPORT SANITAIRE

Réaliser le transport sanitaire de
personnes – Auxiliaire Ambulancier
(RS6415)



🕒 91 heures (13 jours) dont 21h AFGSU niveau 2

📄 Validité: Certification « Réaliser le transport sanitaire de
personnes » enregistrée au Répertoire Spécifique
(RS6415)

RÉSUMÉ

La formation « Réaliser le transport sanitaire de personnes » est l'intitulé éligible au CPF (code RS6415) de la formation Auxiliaire Ambulancier. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assister l'ambulancier diplômé d'État lors des transports sanitaires : gestes de premiers secours, manutention des patients, hygiène, communication et gestion administrative des dossiers de transport.



Public Visé

Tout public souhaitant exercer dans le transport sanitaire. Niveau B1 minimum en langue française.

PRÉREQUIS

Permis de conduire catégorie B en cours de validité (hors période probatoire). Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance. Certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé ARS. Certificat médical de vaccinations conforme à l'article L.3111-4 du Code de la santé publique.

Objectifs

- Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'ambulancier.
- Assurer les gestes d'urgence adaptés à l'état du patient.
- Prévenir la transmission d'infections nosocomiales.
- Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients.
- Assurer le confort du patient et la communication au sein de l'équipe de soins.



Effectif

Consulter l'institut pour connaître les places disponibles.



Validation

- Certification « Réaliser le transport sanitaire de personnes » (RS6415)
- Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU)
- Attestation de fin de formation



Intervenants

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.

Compétences Visées

- 1 Apprécier l'état clinique d'une personne et surveiller les paramètres vitaux.
- 2 Assurer les gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2).
- 3 Prévenir la transmission d'infection et appliquer les protocoles d'hygiène.
- 4 Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité.
- 5 Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- 6 Assurer la sécurité du transport sanitaire et l'entretien du véhicule.
- 7 Gérer le dossier administratif de transport et transmettre les informations.
- 8 Respecter les règles et valeurs de la profession.

Méthodes & Moyens

PÉDAGOGIE

- Présentiel avec alternance de séances de face à face et activités en autonomie.
- Simulation et ludo-pédagogie.
- Individualisation du parcours.

MATÉRIEL

Salles équipées multimédia et ressources pédagogiques, Salles de simulation et de travaux dirigés/pratiques, Ambulance école, Matériel pour formation AFGSU 2.

☰ Évaluation

Évaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas et quizz. Évaluation finale par un jury de professionnels : étude de cas avec préparation d'un véhicule sanitaire et organisation du transport de 3 patients (présentation orale), puis mise en situation professionnelle simulée.

♿ Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Programme Détaillé

○ COMPÉTENCE 5 : Apprécier l'état clinique d'une personne

Anatomie et physiologie

les trois fonctions vitales (neuromusculaire, cardio-respiratoire, respiratoire) (10h30).

Paramètres vitaux

mesure quantitative et qualitative, signes d'alerte.

Observation de l'état général, de la peau et des téguments.

Prise et surveillance des paramètres vitaux (pulsations, fréquence respiratoire, état de conscience).

Recherche des signes d'aggravation et des lésions traumatiques.

Transmission d'un bilan et alerte du centre 15 en cas d'anomalie.



COMPÉTENCE 6 : Gestes et soins d'urgence — AFGSU 2

Mise en œuvre seul des gestes d'urgence

protection, désobstruction, PLS, ventilation, RCP, hémorragies (21h).

Utilisation du matériel de l'ambulance en coopération avec l'ambulancier

aspirateurs, insufflateur, oxygénothérapie.

Défibrillation externe et surveillance non invasive.

Retrait d'un casque intégral, immobilisations (colliers cervicaux, attelles).

Accouchement inopiné et prise en charge du nouveau-né.

Risques collectifs et validation obligatoire de l'AFGSU 2.



COMPÉTENCE 3 : Prévenir la transmission d'infection

Infection nosocomiale

vecteurs et portes d'entrée (7h).

Techniques de nettoyage et de désinfection des véhicules.

Protocoles de prévention des infections et accidents d'exposition au sang.

Technique de lavage des mains, utilisation de gants et masques.

Port de vêtements professionnels de protection adaptés.

Protocoles de nettoyage et de désinfection du véhicule et du matériel embarqué.



COMPÉTENCE 4B : Manutention et mobilisation des personnes

Principes et déontologie de la manutention des personnes (17h30).

Conséquences du port de charges lourdes, prévention des accidents dorsolombaires.

Immobilisations

collier cervical, membres supérieurs et inférieurs.

Manœuvres essentielles seul et à deux

chaise portoir, transfert, relevage.

Déplacements du patient

lit au brancard, rehaussement, installation dans l'ambulance.



COMPÉTENCE 4A : Communication adaptée

Écoute active, empathie, respect, discrétion et confidentialité (7h).

Principes de respect des droits des patients

secret médical et professionnel.

Communication avec le patient et les aidants.

Apport d'informations pratiques adaptées lors de la prise en charge.



COMPÉTENCE 1 : Sécurité du transport sanitaire

Vérification du plan technique VSL et ambulance, entretien courant du véhicule (7h).

Vérification du matériel embarqué, contrôle des péremptions, réassort.

Réglementation et code de la route des véhicules d'intérêt général.

Règles de conduite, critères de choix d'un itinéraire, effets du transport sur l'organisme.



COMPÉTENCE 2 : Gestion administrative et règles de la profession

Règles déontologiques de la profession (14h).

Chaîne des secours et missions de l'ambulancier dans l'urgence pré-hospitalière.

Organisation du transport sanitaire, législation sociale.

Facturation des transports, taux de remboursement, modalités de prise en charge.

Éléments du dossier de transport, modes d'hospitalisation.

Transmission des informations et remplissage de la fiche de suivi.



ÉVALUATION FINALE ET CERTIFICATION

Étude de cas

préparation d'un véhicule sanitaire et organisation du transport de 3 patients, présentation orale devant le jury (3h30).

Mise en situation professionnelle simulée

accompagnement administratif, installation et surveillance du patient dans le véhicule sanitaire.

Bilan, synthèse et évaluation de satisfaction (7h).



Étoile de Vie
Institut de Formation

contact@formation-edv.fr
01 45 09 09 35